

Communiqué de presse

Sécur de la Santé – investissement immobilier : le Groupe Hospitalier Bretagne Sud se félicite de l’annonce des aides obtenues

Après une aide aux investissements courants de 2 millions d’euros en 2021 et 2022, une aide de 46 millions d’euros lui permettra de réduire sur 5 ans l’endettement lié à l’opération de construction de l’hôpital du Scorff. Le taux d’endettement de l’hôpital, malgré l’accompagnement dont il bénéficie, pèse sur sa capacité à porter les projets d’investissement nécessaires à ses activités médicales. Cette reprise de dette doit encore être complétée par une vigilance sur son équilibre budgétaire. Pour autant, et c’est essentiel, elle permet d’accompagner ses investissements majeurs à venir : extension des locaux pour répondre aux besoins de cancérologie (le GHBS est le 3^{ème} site de cancérologie breton), reconstruction de l’hôpital de Quimperlé, réaménagement des locaux des urgences du Scorff, renouvellement d’équipements lourds (radiothérapie, cardiologie interventionnelle, radiologie).

Cette reconstruction de l’hôpital de Quimperlé constitue l’autre bonne nouvelle des annonces de Monsieur le Ministre de la Santé : une aide directe de 18 millions d’euros a été annoncée pour soutenir ce projet évalué aujourd’hui à 70 millions d’euros.

Au-delà de l’aide, ce qui doit être souligné est la validation de ce projet indispensable à la pérennité de l’hôpital de la Villeneuve, second pôle d’activité du Groupe Hospitalier Bretagne Sud (800 agents sur les 5 000 du Groupe, 600 lits et places). Sur ce bassin de 60 000 habitants dont l’offre de soins s’étend jusqu’au Faouët, nous voulons reconstruire un hôpital neuf pour constituer un pôle de santé public-privé au service de la population.

Ce pôle permettra de bénéficier d’aménagements modernes en médecine et de renforcer les consultations de spécialités comme les explorations fonctionnelles (mémoire, gynéco-obstétrique, cardiologie, gastro-entérologie, chirurgie viscérale, orthopédie, urologie, ORL, pneumologie...). Ces espaces sont ouverts aux partenaires privés, comme c’est déjà le cas en urologie et en chirurgie vasculaire. Nous répondons ainsi à une demande de soutien de la médecine de ville, ou d’alternative lorsque certaines spécialités disparaissent.

Il permettra également de regrouper les lits de soins de suite aujourd’hui installés sur les sites de Bois-Joly et de Saint-Joseph (Hospitalité Saint Thomas de Villeneuve - HSTV - aujourd’hui).

En complément de la demande de subventions, nous avons également déposé un dossier en vue d’obtenir le nouveau label « Hôpital de Proximité ». Ce label ouvre la possibilité de négocier une stabilisation du budget car l’hôpital de Quimperlé était structurellement déficitaire. Il permet également de créer un laboratoire de gouvernance avec les partenaires du Contrat Local de Santé porté par Quimperlé Agglomération et de mener des actions de prévention.

Cette reconnaissance est importante pour le GHBS à plus d'un titre :

- Elle concrétise les engagements pris auprès du Maire de Quimperlé, M. Quernez, puisque nous nous étions engagés à ce que cette fusion permette de servir l'hôpital de Quimperlé et la population, encore marqués par la restructuration de 2007.
- Elle montre que notre modèle est pertinent :
 - o Un seul établissement MCO (hors santé mentale) pour éviter les concurrences inutiles et garantir un plateau technique par définition coûteux si on le veut à la pointe des techniques. Avec un budget de 400 millions d'euros et 5 000 agents dont 450 médecins, chirurgiens et internes, le GHBS est le 3^{ème} établissement de la région, ce qui constitue un élément d'attractivité essentiel.
 - o Un maillage territorial qui garantit les meilleurs soins en tous points du territoire et particulièrement sur le second bassin de population de Quimperlé.
 - o Une gouvernance déconcentrée qui permet l'adaptation à chaque bassin de population, avec l'ambition de renforcer les liens avec la ville.

Cette reconnaissance est l'aboutissement d'une recomposition de l'offre de soins engagée depuis 20 ans. Il faut rappeler que ces évolutions ont parfois été difficiles et qu'elles bénéficient aujourd'hui à la population. Elles ont été soutenues avec courage par les élus, Présidents des conseils de surveillance, de Jean-Yves Le Drian en 1999 à Fabrice Loher aujourd'hui avec Michaël Quernez, Maire de Quimperlé et vice-président du conseil de surveillance. Ajoutons que l'ARS nous a également toujours accompagnés dans ces démarches, y compris financièrement.

Cette confiance des élus et de la Tutelle dans la communauté hospitalière nous a portés et nous porte encore aujourd'hui. Tous les territoires en France n'ont pas eu cette chance.

Il reste encore à faire, bien entendu : échanger avec la Tutelle pour travailler à la soutenabilité financière de ces projets, en complément de ces subventions. Obtenir officiellement la labellisation « hôpital de proximité ». Et lancer les travaux, en lien avec notre partenaire HSTV. Nous nous mettons en ordre de marche pour l'ouverture du nouvel hôpital en 2025.

D'ici cette date, nous poursuivront le développement d'activités sur Quimperlé. Nous avons commencé en investissant 800 000 euros sur les Urgences complétées par la refonte du plateau de consultations et d'explorations fonctionnelles, ainsi que l'imagerie. Nous continuerons à y ajouter progressivement de nouvelles consultations, comme nous le faisons depuis plusieurs années : ophtalmologie, dermatologie, hématologie, endocrinologie, sommeil et rhumatologie sont déjà prévus ou en cours d'installation. En complément du nouveau scanner, un IRM sera également installé en utilisation par les radiologues de l'hôpital et les libéraux.

Contact presse : Direction générale – direction@ghbs.bzh – 02.97.06.90.97